

Conseil des arts et des lettres du Québec

Les membres du CALQ entérinent un mandat de grève

Québec, le 18 mai 2017 – Les membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) travaillant au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ont entériné un mandat de grève de 5 jours le 28 avril dernier.

« Les 38 membres du CALQ travaillant à Québec et Montréal ont fait preuve de grande solidarité en votant pour un mandat de grève pouvant s'étaler jusqu'à cinq jours. Comme la majorité des membres du SPGQ, ces professionnelles et professionnels travaillant dans le domaine de la culture sont sans convention collective depuis plus de deux ans. C'est justement pour être en mesure de négocier de façon sérieuse avec le gouvernement qu'ils se sont engagés à débrayer si jamais les travaux à la table stagnaient», explique le président du SPGQ, M. Richard Perron.

Les cinq jours de grève pourront être utilisés de façon continue ou non. Les membres débraieront au moment jugé opportun par le comité de négociation. Les grèves pourront se tenir pendant des demi-journées ou pendant des journées complètes.

« Malgré le fait que les membres du comité de négociation aient réglé certaines demandes, des enjeux importants demeurent sur la table, notamment en ce qui a trait à l'organisation du travail et à la rémunération. L'employeur n'a pas répondu de façon acceptable aux demandes du syndicat dans ces dossiers. Les professionnelles et professionnels du CALQ ont à cœur la qualité des services offerts au milieu artistique et demandent un horaire adapté à la mission de l'organisation », soutient M. Perron.

Les professionnels du CALQ se disent également victimes de discrimination salariale par rapport à des organisations parapubliques équivalentes. De plus, au cours des prochaines années, ceux-ci accuseraient, s'ils acceptent les offres actuelles, un recul par rapport au personnel professionnel de la fonction publique occupant des corps d'emploi similaires dans d'autres organisations.

« Encore une fois, nous demandons au gouvernement de faire preuve de bonne foi dans ces négociations avec les membres du CALQ. Le but de l'organisme est de soutenir la création artistique sous toutes ses formes partout au Québec. Nos professionnelles et professionnels sont essentiels au maintien de ce support et leurs conditions de travail doivent le refléter », conclut Richard Perron.

La prochaine rencontre avec l'employeur est prévue le 24 mai.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 24 400 experts, dont près de 17 130 dans la fonction publique, 4 660 à Revenu Québec et 2 610 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

Source

Marc-Antoine Ruest

Conseiller à l'information

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Cell. : 581 308-7309

Courriel : marc-antoine.ruest@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : @spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq